

Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali d'Adrar.

Par arrêté du 15 mars 1988 du ministre de l'intérieur, M. Mohamed Larbi est nommé à la fonction supérieure non élective de l'Etat, en qualité de chef de cabinet du wali d'Adrar.

Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali d'Alger.

Par arrêté du 15 mars 1988 du ministre de l'intérieur, M. Mostéfa Gamoura est nommé à la fonction supérieure non élective de l'Etat, en qualité de chef de cabinet du wali d'Alger.

Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali de Naâma.

Par arrêté du 15 mars 1988 du ministre de l'intérieur, M. Ahmed Adli est nommé à la fonction supérieure non élective de l'Etat, en qualité de chef de cabinet du wali de Naâma.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté du 1er mars 1988 portant désignation des membres de la commission électorale de wilaya pour l'élection de l'assemblée populaire communale de Aïn Babouche, wilaya d'Oum El Bouaghi.

Par arrêté du 1er mars 1988, sont désignés membres de la commission électorale de wilaya pour l'élection de l'assemblée populaire communale de la commune de Aïn Babouche, wilaya d'Oum El Bouaghi, les magistrats dont les noms suivent :

- M. Brahim Salhi,
- M. Ahmed Lakhal,
- Mme Zoubida Charaf Edine.

Arrêté du 20 mars 1988 portant désignation du président et des membres de la commission électorale nationale pour les élections législatives partielles du 25 mars 1988.

Par arrêté du 20 mars 1988, sont désignés membres de la commission électorale nationale pour les élections législatives partielles du 25 mars 1988 dans la daïra de Ben Badis, wilaya de Sidi Bel Abbès, les magistrats dont les noms suivent :

- M. Ahmed Medjhoua, premier président de la cour suprême, président

- M. Amor Nassar, membre
- M. Ahmed Hamzaoui, membre
- M. Hammadi Mokrani, membre
- M. Rachid Boumaza, membre.

Arrêté du 20 mars 1988 portant désignation des membres de la commission électorale de la daïra de Ben Badis, wilaya de Sidi Bel Abbès, pour les élections législatives partielles du 25 mars 1988.

Par arrêté du 20 mars 1988, sont désignés membres de la commission électorale de daïra pour les élections législatives partielles du 25 mars 1988 dans la daïra de Ben Badis, wilaya de Sidi Bel Abbès, les magistrats dont les noms suivent :

- M. Mohamed Zeddoun,
- M. Afif Ghani,
- M. Mohamed Taïbi.

Arrêté du 20 mars 1988 portant désignation des membres de la commission électorale de wilaya pour l'élection de l'assemblée populaire communale de Belkhir, wilaya de Guelma.

Par arrêté du 20 mars 1988, sont désignés membres de la commission électorale de wilaya pour l'élection le 15 avril 1988 de l'assemblée populaire communale de la commune de Belkhir, wilaya de Guelma, les magistrats dont les noms suivent :

- M. Moukhtar Halia,
- M. Khaled Boudjellal,
- M. Mebrouk Belkhemamsa.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté du 14 octobre 1987 portant délégation de signature au directeur général des douanes.

Le ministre des finances

Vu le décret n° 84-13 du 22 janvier 1984 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret n° 85-202 du 6 août 1985 portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances ;

Vu le décret du 5 octobre 1987 portant nomination de M. Mohamed Kenifed en qualité de directeur général des douanes ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Mohamed Kenifed, directeur général des douanes, à l'effet de signer au nom du ministre des finances, tous actes et décisions, y compris les arrêtés afférents à la gestion de la carrière du personnel des douanes.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 octobre 1987

Abdelaziz KHELLEF